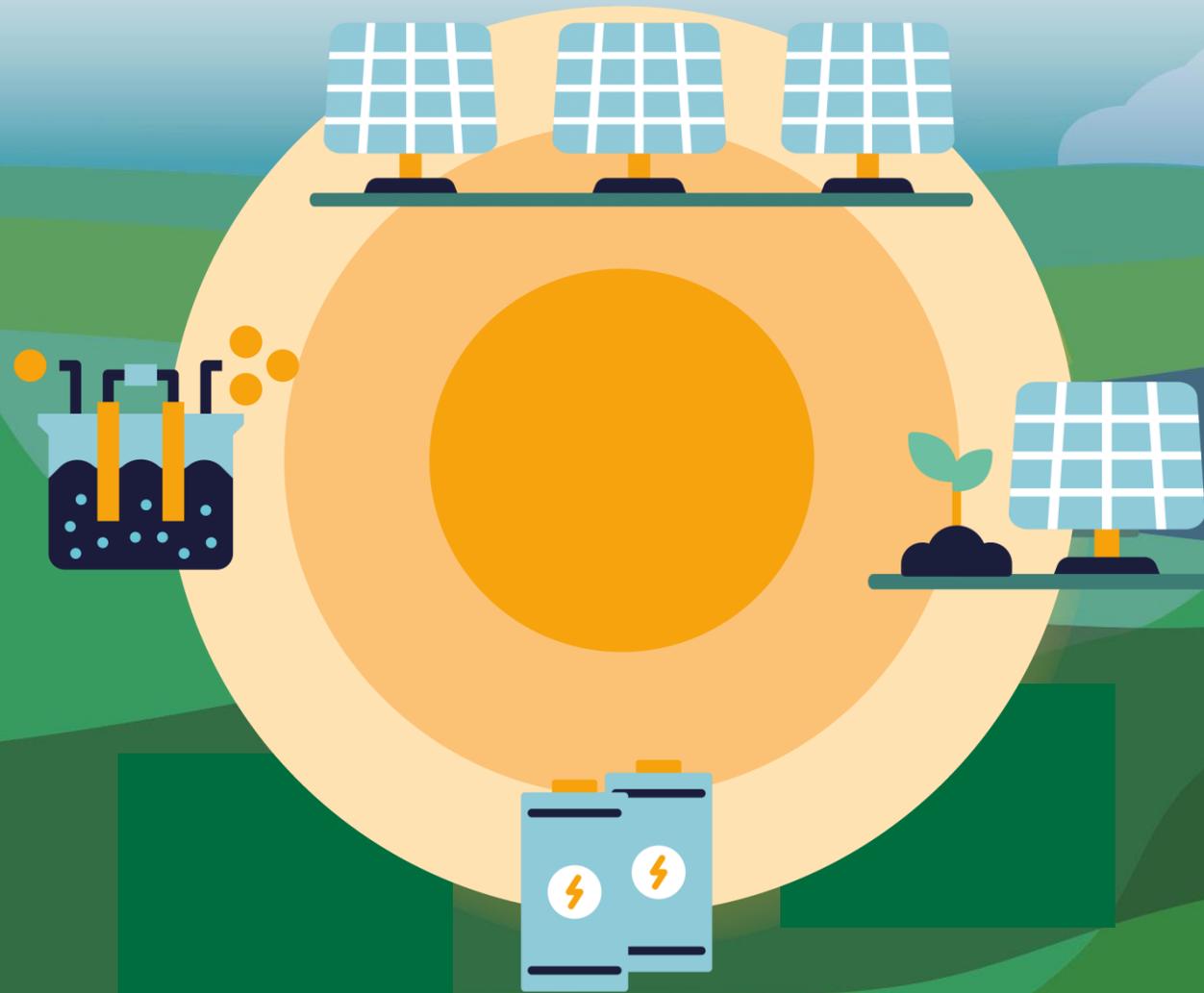


HORIZE



Parc photovoltaïque – Agri-énergie – Batteries de stockage - Electrolyseur



NEOEN





HORIZE

*Comité de Suivi du projet HORIZEO
Plénière*

01 juin 2023



Déroulé

Avancement du projet HORIZEO

Projet de raccordement

Plan d'implantation du projet

Prochaines rencontres

En sous-groupe,
des échanges
via l'outil dédié :



Avancement du projet HORIZEO

Retrait de l'activité « électrolyseur »

Pour ENGIE : l'hydrogène est une **piste d'avenir pour la transition énergétique en permettant le développement des énergies renouvelables décentralisées au service du développement de solutions de mobilité verte et de la décarbonation des territoires.**

Le développement de cette activité nécessite **l'identification d'usages et de débouchés potentiels pour réaliser l'installation à la bonne taille et lui assurer une viabilité suffisante sur le long terme.**

Rappel de l'engagement pris suite au débat public : « *Poursuivre l'étude de l'implantation et de la puissance de l'électrolyseur, visant à produire de l'hydrogène renouvelable, au regard de l'identification des usages potentiels et des expressions qui seront recueillies au cours de la phase de concertation.* »

Dans le cadre de la concertation :

- Une activité qui a suscité des questionnements ;
- A ce jour, nous n'avons pas de visibilité ni d'engagement de la part des acteurs publics et privés.

ENGIE prend la décision de retirer l'électrolyseur du scope du projet HORIZEO

Zoom sur l'activité d'agri-énergie

- Partenariat avec la Coopérative "La Ceinture Verte" pour développement de l'agri-voltaïsme
- La Ceinture Verte est une structure coopérative qui fédère l'ensemble des acteurs institutionnels, des structures de développement agricole sur un territoire pour installer des maraichers et leur garantir un meilleur revenu et développer les circuits courts en cohérence avec la Loi Egalim
- La Ceinture Verte fournit des fermes maraichères équipées et un appui technique à la production et à la vente.
- Les maraicher.ère.s restent indépendant tout en étant intégrés à l'actionnariat et à la gouvernance de la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) du territoire.
- Plusieurs SCIC en France comme la SCIC Pays de Bearn (64) avec collectivités territoriales, Chambre agriculture 64, lycée agricole de Montardon...

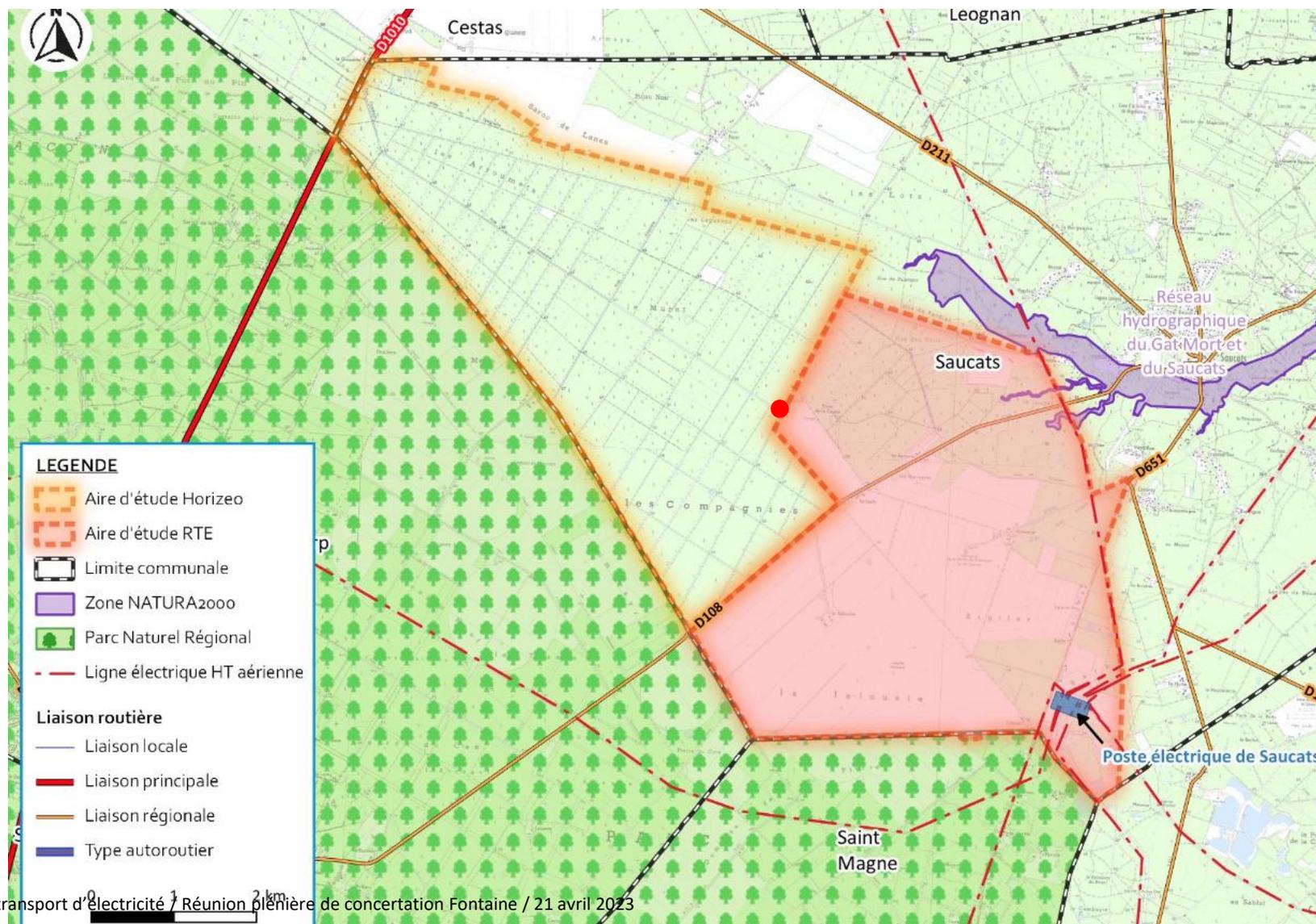
Document de travail

Le projet de raccordement

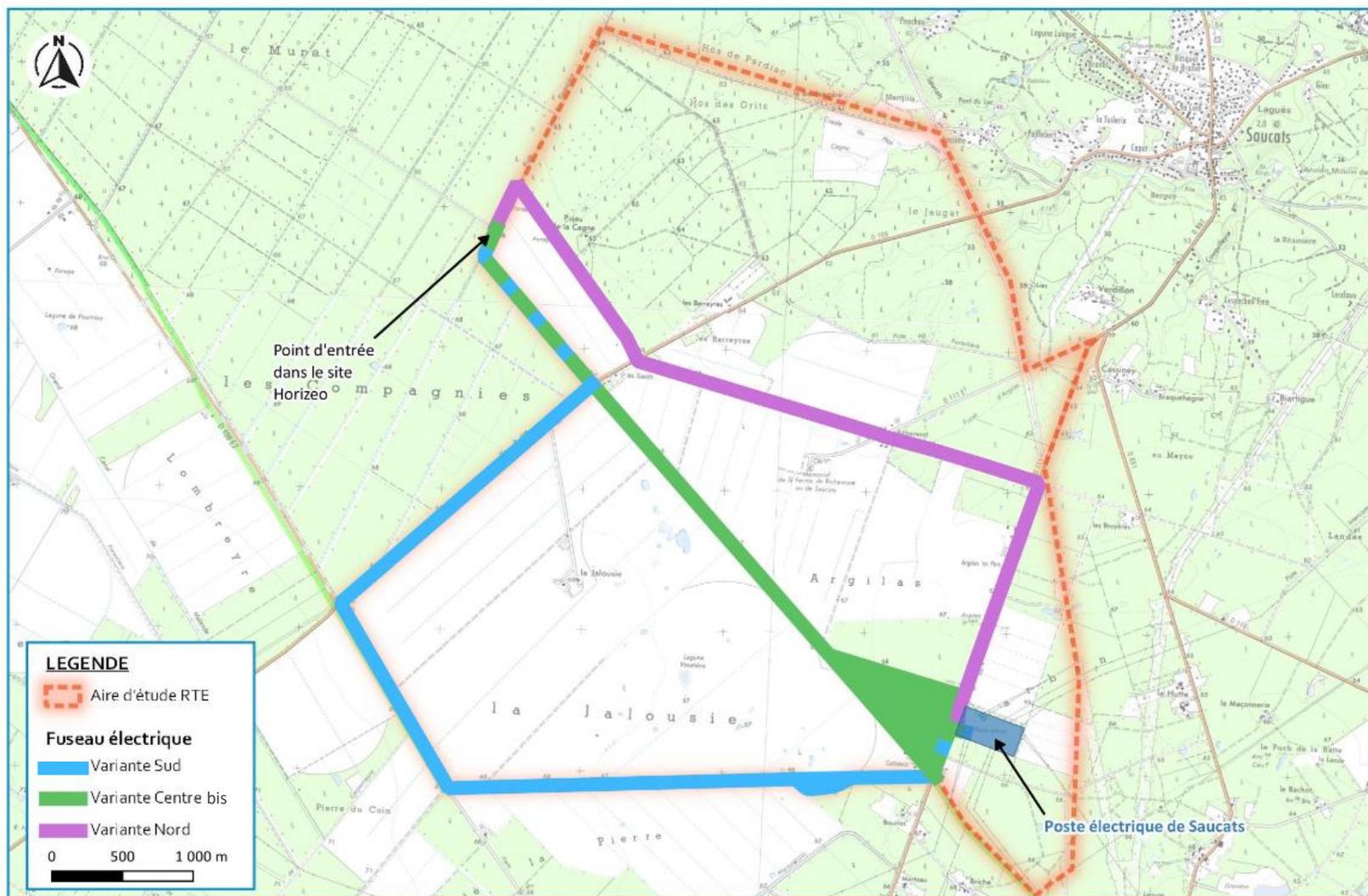
Aire d'étude

Les limites suivent des frontières physiques:

- **Limite ouest** : site HORIZEO, D108.
- **Limite est** : poste électrique de Saucats, ligne aérienne électrique.
- **Limite nord** : zone urbaine de Saucats et site Natura 2000 Réseau hydrographique du Gât mort et du Saucats.
- **Limite sud** : le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (limite de domaine agricole et/ou de commune de Saucats), voie communale.



Fuseaux étudiés durant la concertation



Fuseau de moindre impact retenu



Présentation du plan d'implantation du projet

Souhaits des porteurs de projet

- Répondre à l'enjeu incendie tout en gérant le site pour la biodiversité.
- Les principaux critères retenus :
 - *S'appuyer sur le maillage du site*
 - *Eviter les enjeux biodiversité les plus forts*
 - *Haie boisée périphérique*
 - *Réaliser les OLD sur les parcelles du groupement forestier*
- Des attentes formulées dans le cadre du débat public :
 - *Développer la biodiversité sur le parc*
=> *gestion en faveur du Fadet des Laîches, haies buissonnantes pour les oiseaux, conservation des fossés voire reprofilage (fossés moins profonds)*
 - *Orienter la gestion des parcelles sylvicoles conservées en faveur de la biodiversité.*

Planter les activités selon leurs besoins et contraintes

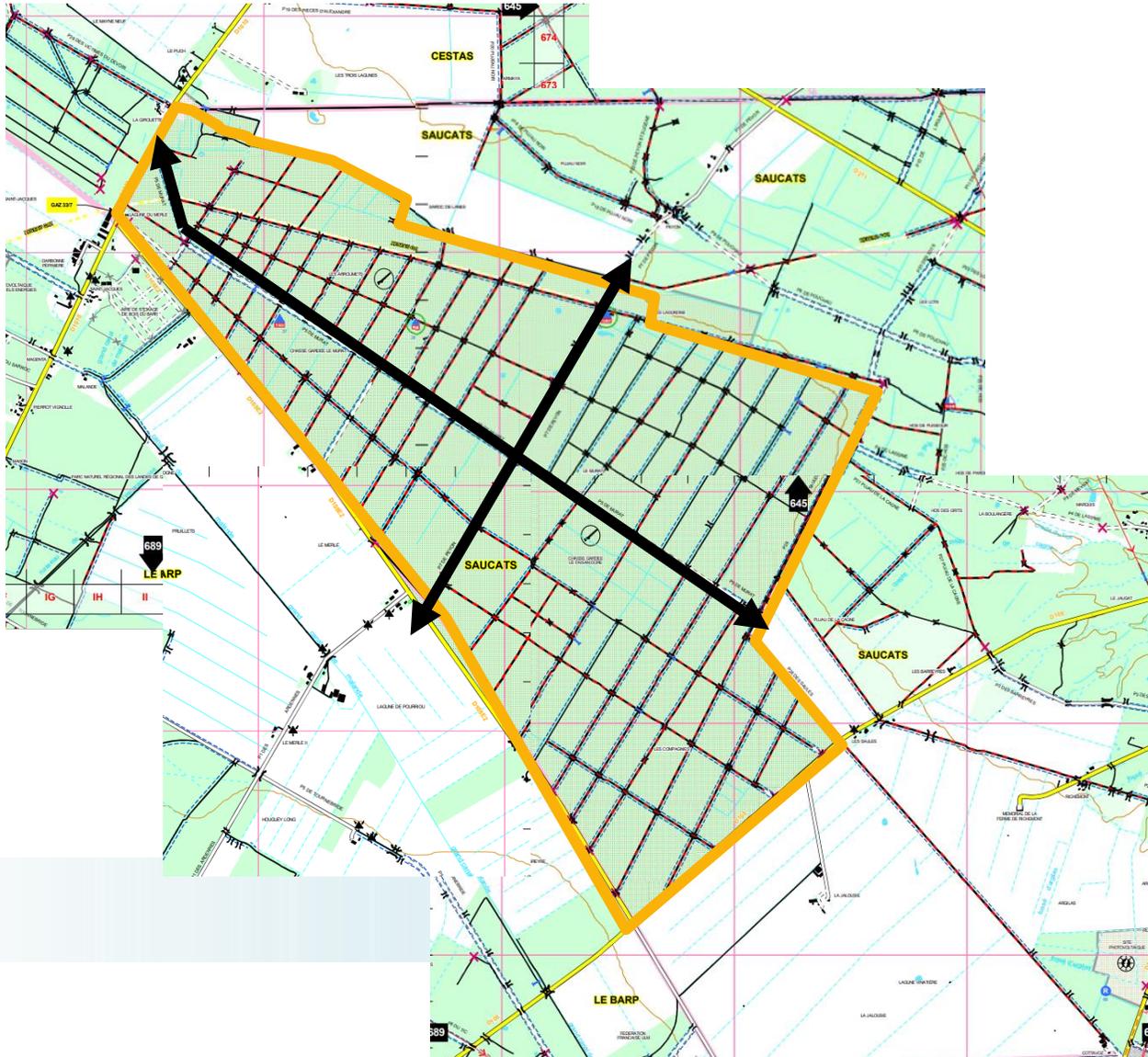


PARC PHOTOVOLTAIQUE : ~ 1000 ha, dont 4 ha pour les sous-stations

BATTERIES DE STOCKAGE : ~ 2-3 ha

AGRI ENERGIE : ~ 8 ha

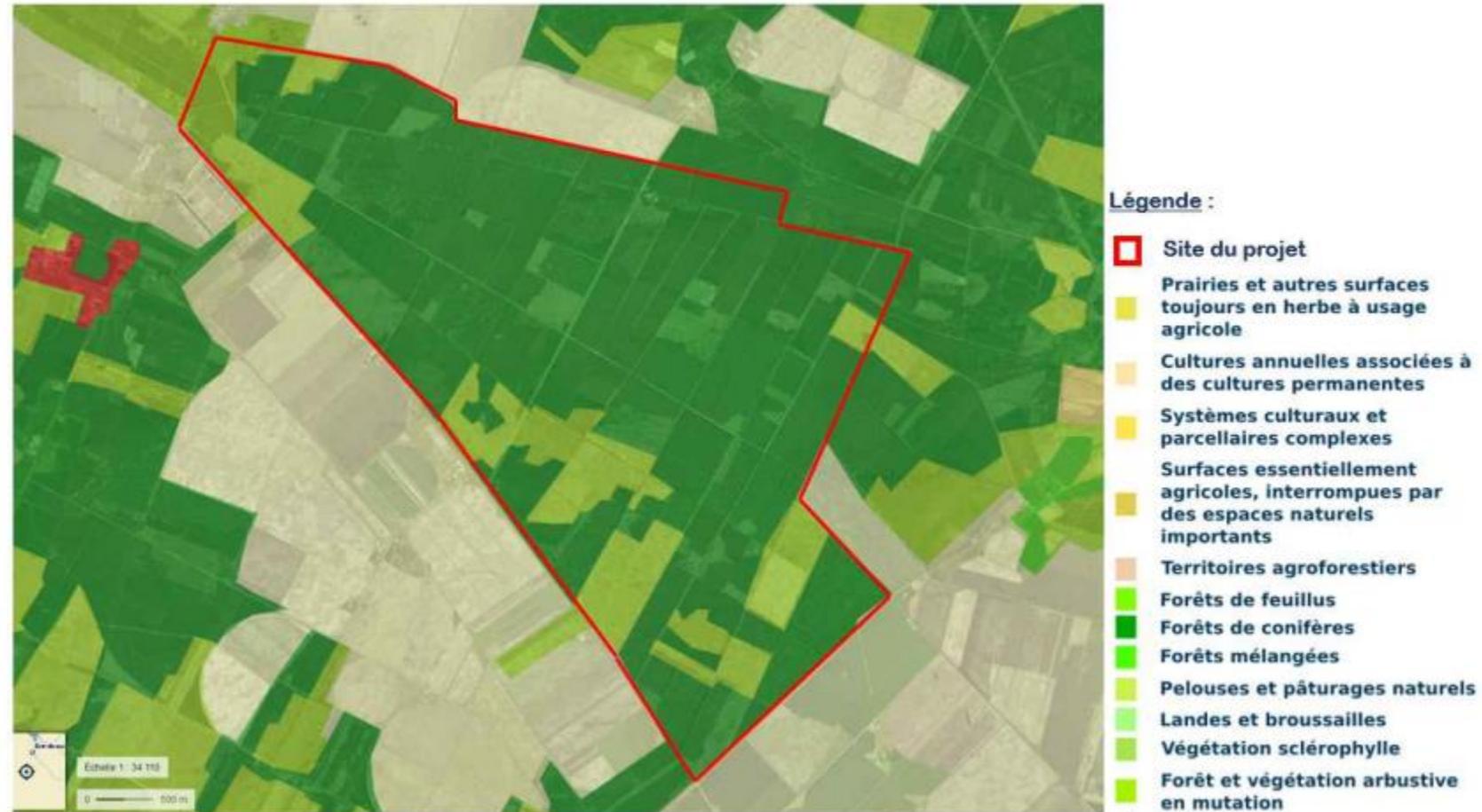
Respecter le maillage du site



- Un réseau de pistes forestières bien développé, accompagné de fossés de drainage
- Deux axes de circulation principaux :
 - Nord - sud : le chemin de Saint Jacques de Compostelle, accessible.
 - Est-ouest : piste forestière traversant les deux enceintes clôturées

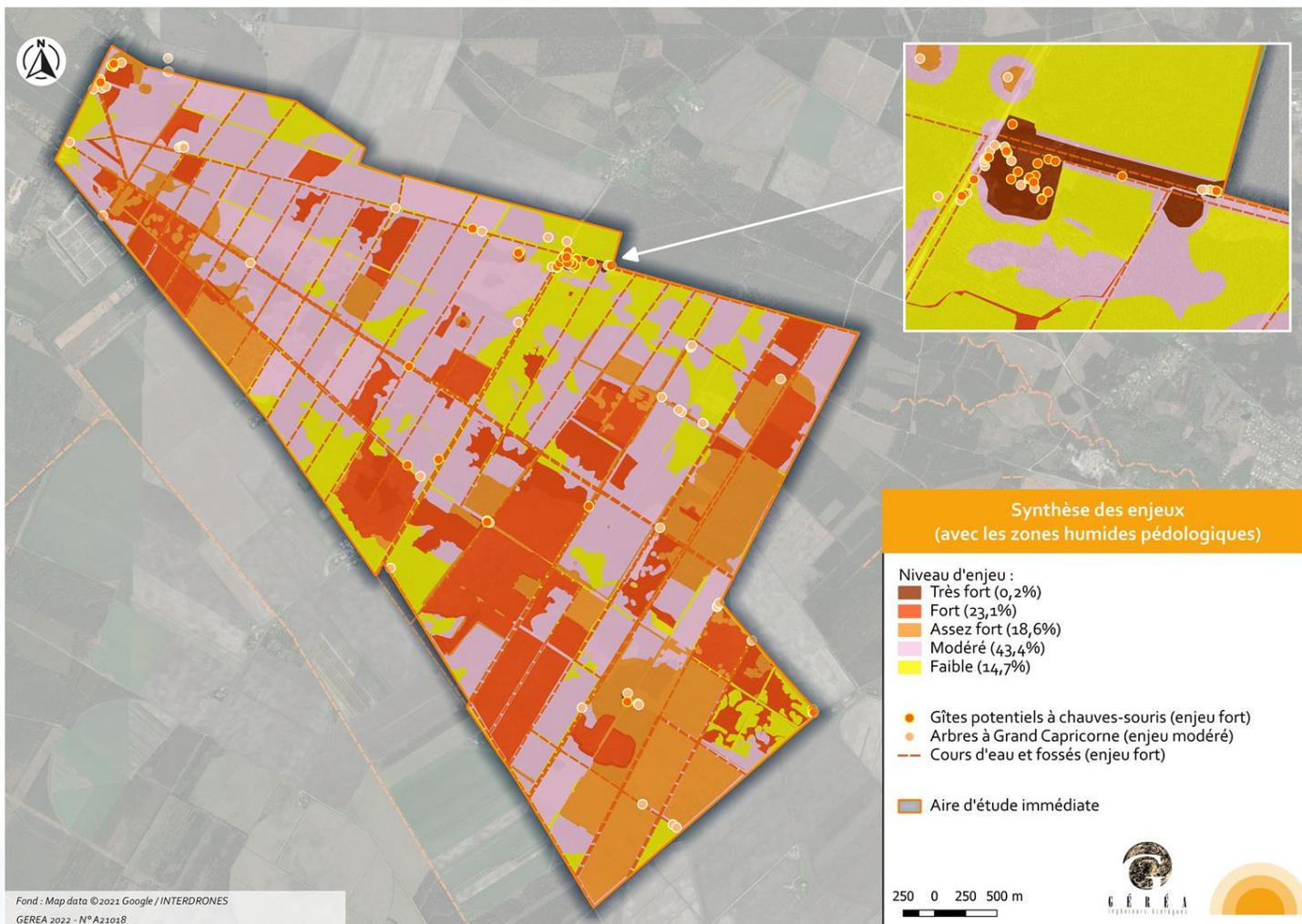
Prendre en compte l'environnement du site

- De grands secteurs agricoles ceinturant le projet
- Des boisements en continuité du site en 4 secteurs



Vue de l'occupation des sols extérieurs au site du projet (source : Géoportail, Corinne Land cover 2018)

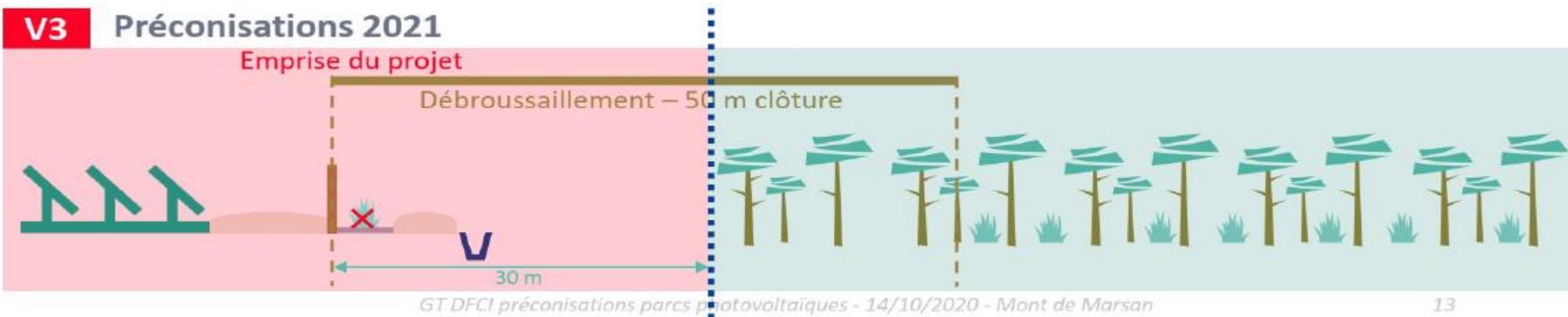
Organiser le site selon les enjeux du milieu naturel



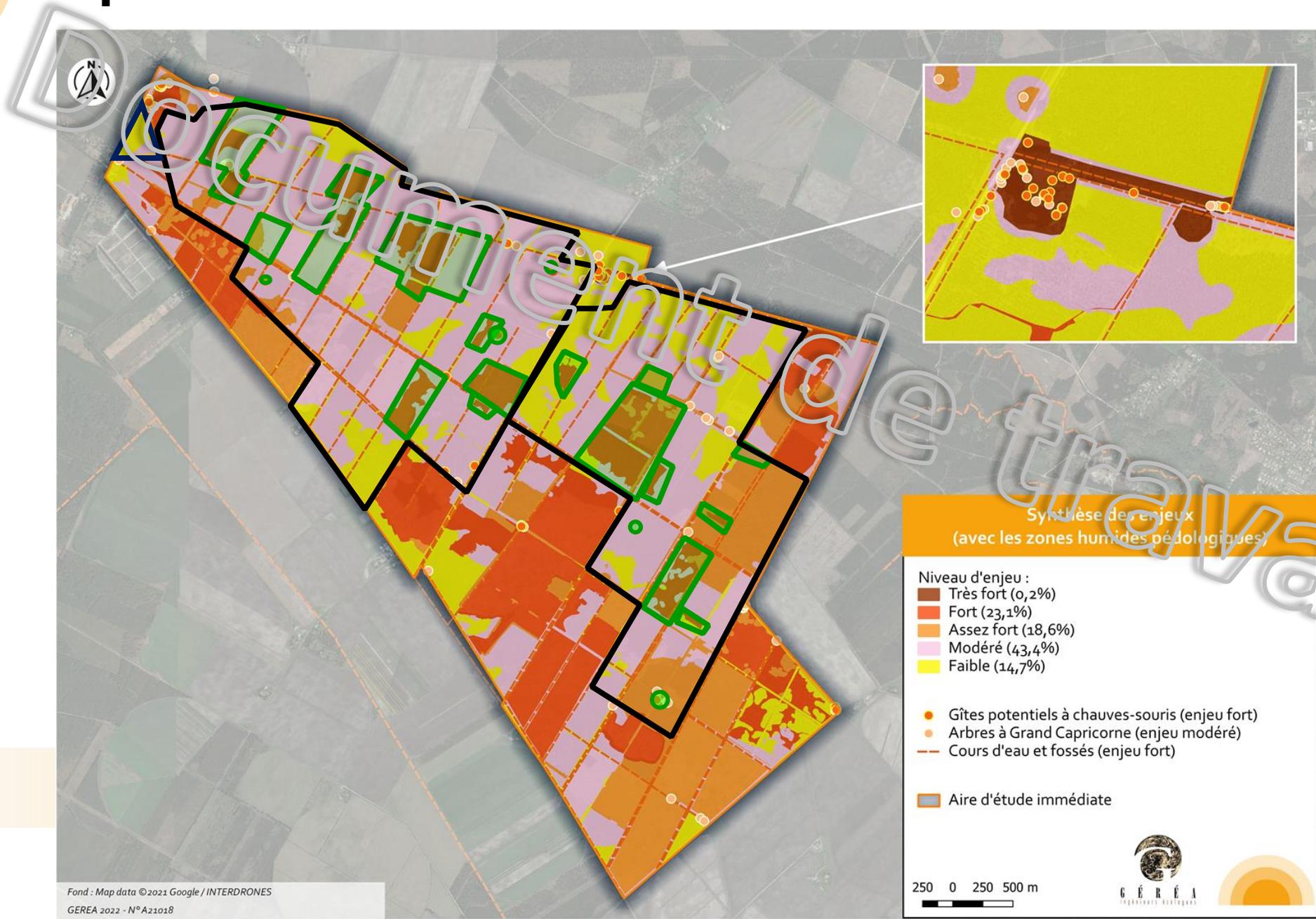
- Habitats et espèces habituellement observées dans ce type de milieu.
- Présence d'espèces protégées, leurs habitats étant généralement dégradés voire très dégradés (Fadet des Laïches, avifaune, etc.).

Respecter les préconisations incendie

- Limiter le linéaire d'interface parc photovoltaïque / zone sylvicole
- Respecter les préconisations du SDIS :
 - Création de pistes périphériques de circulation de part et d'autre de la clôture, et d'une bande à sable blanc.
 - Ménager une distance de 30m entre la clôture et tout boisement de résineux
 - Appliquer les obligations légales de débroussaillage sur une largeur de 50m autour de la clôture



Implantation : version de travail



Implantation : schéma de principe des corridors



■ ■ ■ Corridors arborés

■ ■ ■ Corridors molinie

Corridors associés aux fossés



Implantation : Exemple de corridors

Exemple de corridor arboré / arbustif associé aux fossés



Espèces arbustives : Ajonc d'Europe, Bruyère à balais, Houx, Bourdaine, Arbousier, Callune, Ajonc nain, Genêt à balai
(Espèces arborées : Bouleau verruqueux, Chêne pédonculé)

Exemple de corridor molinie



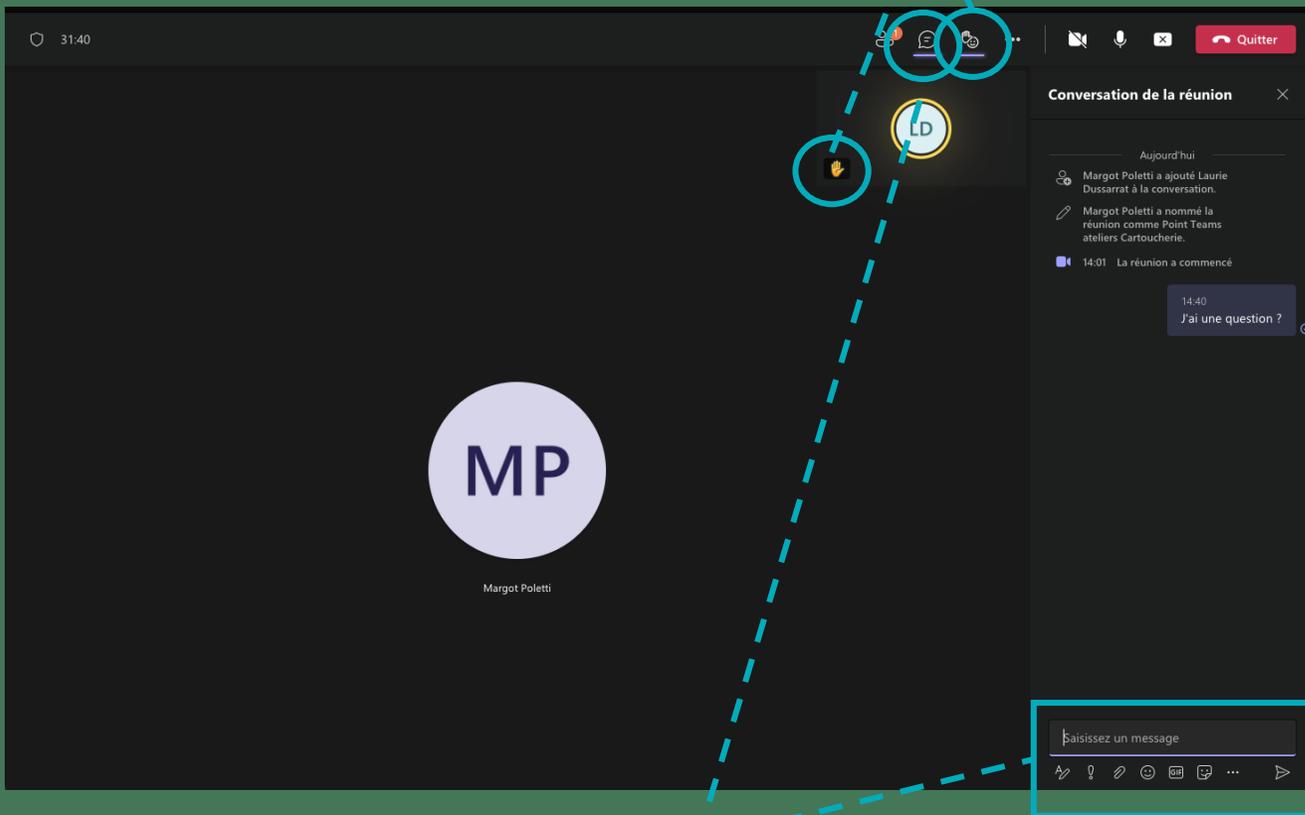
Espèces herbacées : Molinie bleue, bruyère ciliée, Bruyère à 4 angles, Ajonc nain
Espèces arbustives : Bourdaine, Bruyère à balais
Strate arborée (à conserver si présente) : Chêne pédonculé, Bouleau verruqueux
Fossé à recalibrer (0,5 m de profondeur maximum)

Exemple de corridor arboré – haie bocagère



Espèces arborées : Bouleau verruqueux, Chêne pédonculé, Chêne vert
Espèces arbustives : Houx, Bourdaine, Arbousier, Genêt à balai, Ajonc d'Europe, Bruyère à balais

Levez la main avant
d'ouvrir votre micro



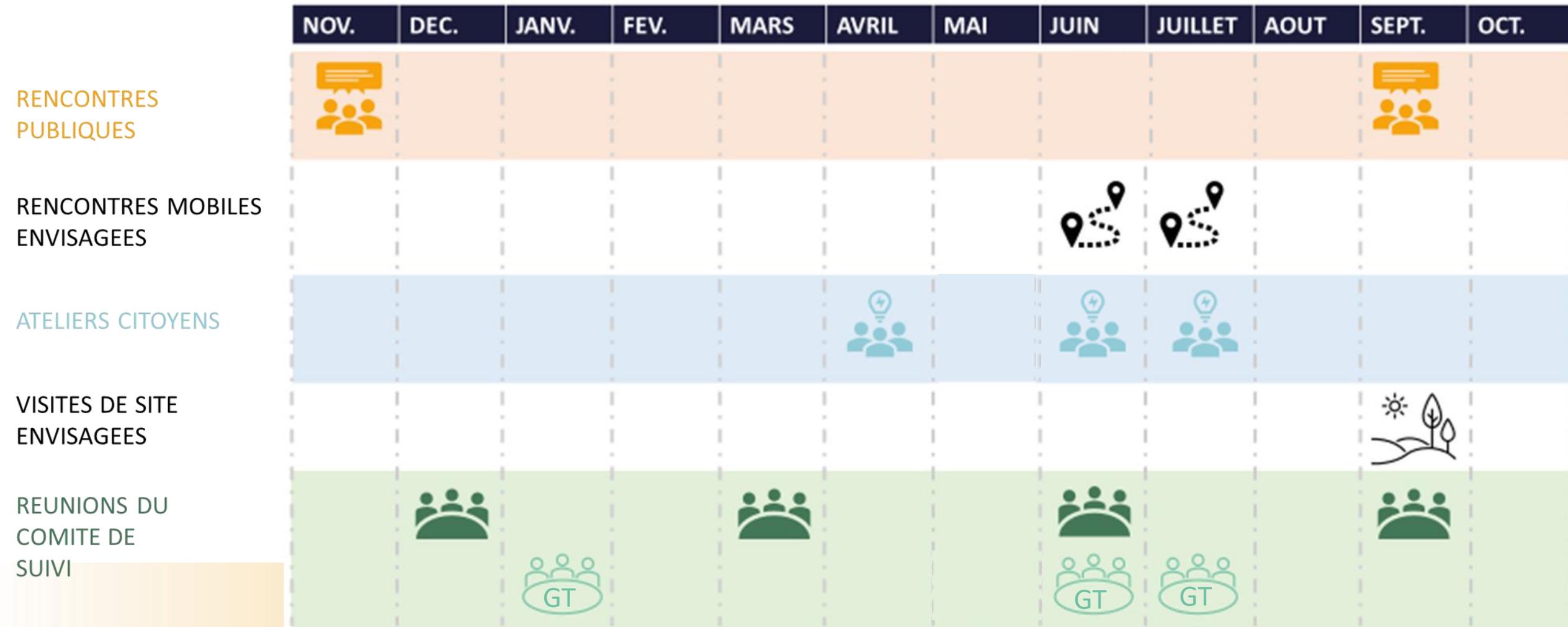
Rédigez votre question
dans le tchat

Temps d'échanges

Questions/réponses

Prochaines rencontres et conclusion

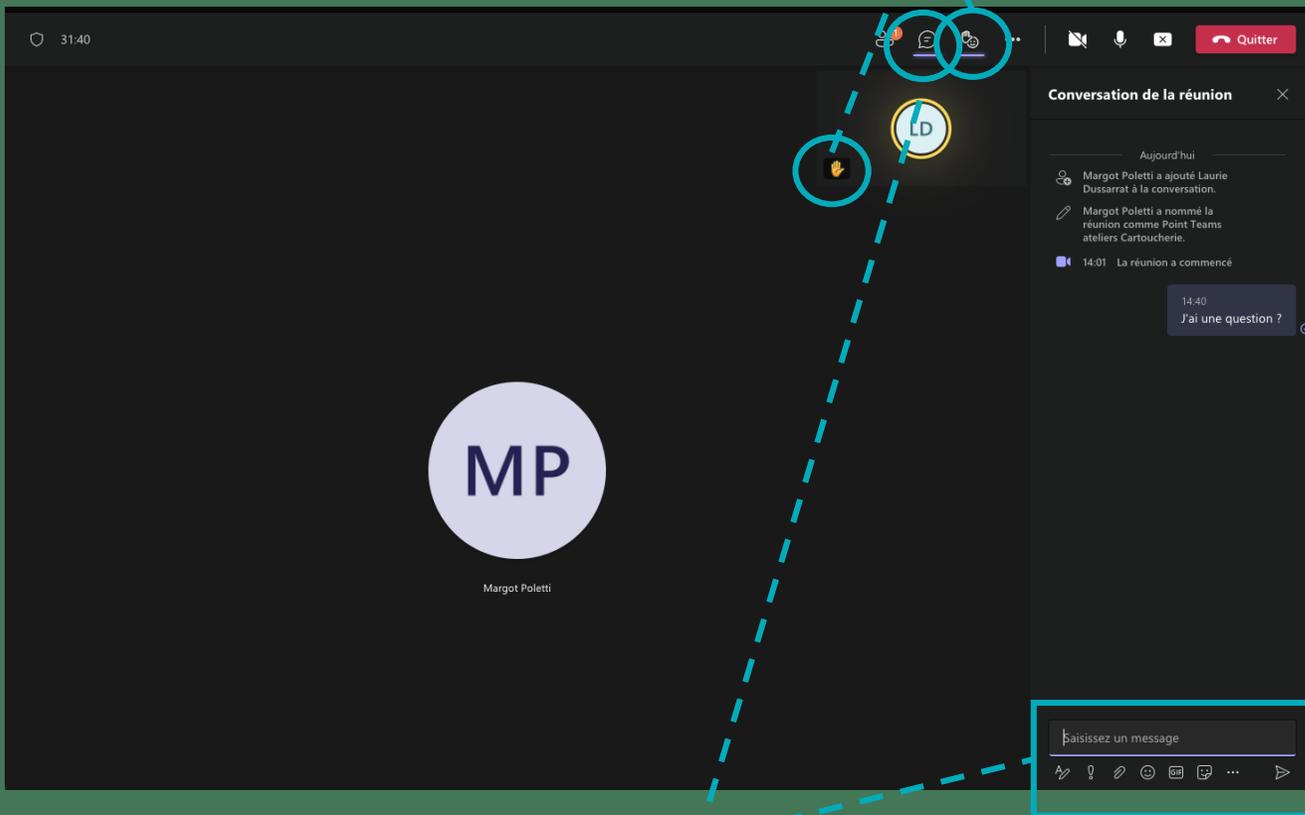
Le calendrier prévisionnel de la concertation



Le calendrier prévisionnel de travail du Comité de Suivi

décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Plénière 01/12			Point actu 28/03			Plénière 01/06			Plénière
	GT Reboisements 12/01					GT Biodiversité 06/06	GT Risques		
	GT Risques 11/01					GT Risques 15/06	(option) GT Biodiversité		
	GT Biodiversité 18/01					GT Reboisements ?			
	GT Retombées pour le territoire 17/01						GT Retombées pour le territoire ?		

Levez la main avant
d'ouvrir votre micro



Rédigez votre question
dans le tchat

Temps d'échanges

Questions/réponses